COMMUNE
DE LA
GRANDE BÉROCHE

Aux représentant·e·s des médias

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Utilisation de l'eau potable – levée des restrictions

La situation s'améliore progressivement au niveau des ressources en eau potable depuis deux semaines et les restrictions et recommandations peuvent ainsi être levées

Au cours du mois de juillet, la Commune de La Grande Béroche a mis en place des mesures visant à préserver ses ressources en eau potable, en interdisant l'arrosage des terrains de sport et en procédant à la fermeture des fontaines publiques.

Ces dispositions avaient été prises en raison de la sécheresse et des fortes chaleurs estivales, qui avaient entraîné une baisse importante du niveau des nappes phréatiques et du débit des sources alimentant notre réseau d'eau potable.

Les recommandations adressées à la population ont été en règle générale bien suivies et nous remercions nos citoyennes et citoyens qui ont préservé les ressources en adoptant les mesures prescrites.

Depuis deux semaines, une remontée progressive des niveaux de nos ressources en eau est constatée. Cette évolution favorable permet désormais à la Commune de lever l'ensemble des restrictions mises en place. De ce fait, les fontaines connectées aux réseaux d'eau potable seront progressivement remises en fonction.

Le Conseil communal recommande toutefois aux utilisatrices et utilisateurs un usage responsable de l'eau afin de l'économiser au maximum.

Il proposera des actions ponctuelles de sensibilisation à l'usage économe de l'eau, une ressource précieuse qu'il nous appartient de protéger.

Chaque litre compte, chaque geste aussi !

Pour des conseils relatifs à l'économie de l'eau potable, nous mentionnons le lien : https://www.energie-environnement.ch/economiser-l-eau.

La Grande Béroche, le 5 novembre 2026 Le Conseil communal

Contact médias : M. Maxime Rognon, chef du dicastère des infrastructures, Maxime.Rognon@ne.ch, 032 886 52 50